

FAQ

Mécanique des milieux continus

1 Cinématique

1.1

Si $\mathbf{Q}(t)$ est un mouvement de rotation, alors $\dot{\mathbf{Q}}\mathbf{Q}^T$ est un tenseur antisymétrique représentant la vitesse de rotation correspondante. Vrai ou faux ?

Effectivement, comme $\tilde{\mathbf{Q}}\tilde{\mathbf{Q}}^T = \mathbf{1}$ à chaque instant, on a $\dot{\tilde{\mathbf{Q}}}\tilde{\mathbf{Q}}^T + \tilde{\mathbf{Q}}\dot{\tilde{\mathbf{Q}}^T} = 0 \iff (\dot{\tilde{\mathbf{Q}}}\tilde{\mathbf{Q}}^T)^T = -\dot{\tilde{\mathbf{Q}}}\tilde{\mathbf{Q}}^T$.
C'est dire que $\dot{\tilde{\mathbf{Q}}}\tilde{\mathbf{Q}}^T$ est un tenseur antisymétrique.

1.2

Le taux de rotation \mathbf{W} représente la vitesse de rotation des directions principales du taux de déformation \mathbf{D} . Vrai ou faux ?

Faux. Un contre-exemple est le glissement simple pour lequel le tenseur \mathbf{D} a toujours les mêmes directions principales à $\pm 45^\circ$ de la direction de glissement. La vitesse de rotation des directions principales de \mathbf{D} est donc nulle. Pour autant, le taux de rotation du milieu \mathbf{W} n'est pas nul. Son expression est calculée dès le deuxième chapitre du cours.

1.3

La vitesse de rotation propre $\tilde{\mathbf{R}}\tilde{\mathbf{R}}^T$ représente la vitesse de rotation des directions principales du taux de déformation \mathbf{D} . Vrai ou faux ?

Faux. Un contre-exemple est à nouveau le glissement simple. La vitesse de rotation propre en glissement simple n'est pas nulle contrairement à la vitesse de rotation des directions principales de \mathbf{D} .

1.4

Le taux de rotation \mathbf{W} représente à chaque instant t la vitesse de rotation d'un trièdre de directions matérielles deux à deux orthogonales coïncidant à cet instant précis t avec les directions principales du taux de déformation \mathbf{D} . Vrai ou faux ?

C'est vrai. Ce résultat constitue le théorème 2 du chapitre 2 du cours. Si le trièdre des fibres matérielles coïncidant à t avec les directions principales de \mathbf{D} a une vitesse de rotation instantanée effectivement égale à \mathbf{W} , ce ne sont en général plus ces mêmes directions matérielles qui coïncideront avec les directions principales de \mathbf{D} à l'instant suivant.

2 Contraintes

2.1

A quel état de contraintes en un point matériel donné correspond la situation suivante : la contrainte normale à toute facette est nulle ?

- Il s'agit d'un état de contraintes nulles. En considérant successivement 3 facettes normales à 3 directions principales deux à deux orthogonales, on établit que toutes les contraintes principales sont nulles.

2.2

A quel état de contraintes en un point matériel donné correspond la situation suivante : la contrainte tangentielle est nulle quelle que soit la facette considérée ?

- Il s'agit d'un état de contrainte hydrostatique pure. En effet, en prenant $\bar{\mathbf{n}} = \bar{\mathbf{e}}_1$, la condition implique que $\tilde{\boldsymbol{\sigma}} \cdot \bar{\mathbf{e}}_1$ soit purement normal à la facette considérée et donc colinéaire à $\bar{\mathbf{e}}_1$. Par suite $\sigma_{12} = \sigma_{13} = 0$. On montre de même que $\sigma_{23} = 0$. Prenons alors $\bar{\mathbf{n}} = [1 \ 1 \ 0]^T / \sqrt{2}$. Le vecteur contrainte $[\sigma_{11} \ \sigma_{22} \ 0] / \sqrt{2}$ doit être colinéaire à $\bar{\mathbf{n}}$ précédent. Cela implique que $\sigma_{11} = \sigma_{22}$. On montre de même que $\sigma_{11} = \sigma_{33}$.

2.3

L'état de contrainte de cisaillement pur est strictement équivalent à un état de contraintes biaxiales de traction-compression. Vrai ou faux ?

- C'est vrai. L'état de cisaillement pur pour contraintes principales $\tau, 0, -\tau$. Cela correspond effectivement à un état biaxial de traction-compression selon les directions principales de $\tilde{\boldsymbol{\sigma}}$ qui sont à $\pm 45^\circ$ des directions de cisaillement.

$$\text{C'est vrai. L'état de cisaillement pur } [\tilde{\boldsymbol{\sigma}}] = \sigma \begin{bmatrix} 0 & \tau & 0 \\ \tau & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 \end{bmatrix} \text{ admet}$$

2.4

Indiquer l'état de contrainte auquel correspond le tenseur suivant :

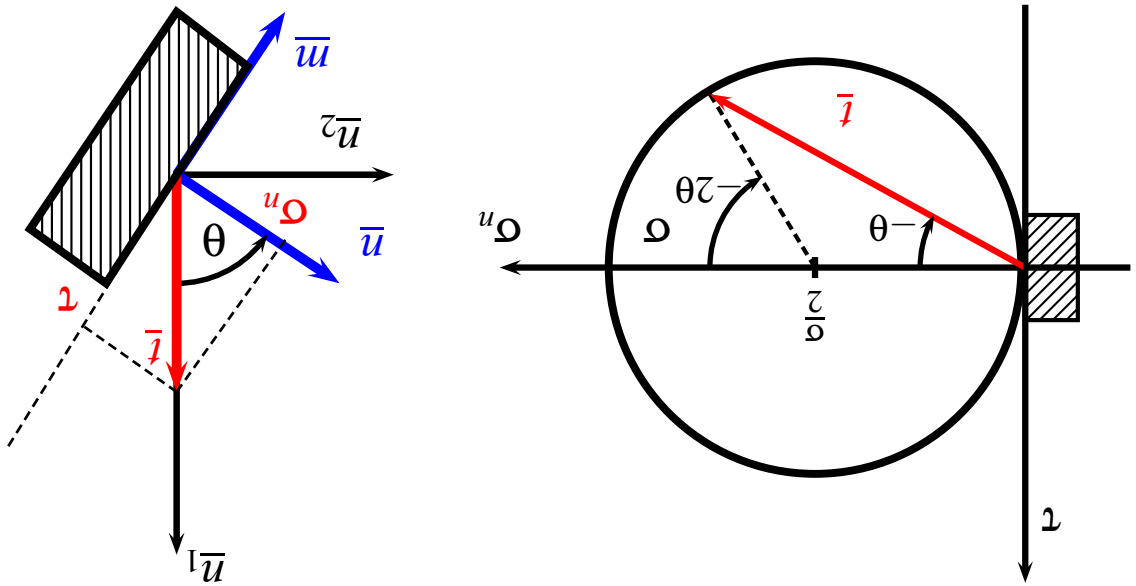
$$[\boldsymbol{\sigma}] = \sigma \begin{bmatrix} 1 & 2 & 0 \\ 2 & 4 & 0 \\ 0 & 0 & 0 \end{bmatrix}$$

Il s'agit d'un état de traction simple de valeur σ . En effet, la trace du tenseur est 5σ . Le fait que $\det \begin{bmatrix} 1 & 2 \\ 2 & 4 \\ 0 & 0 & 0 \end{bmatrix} = 0$ indique que le tenseur admet 0 comme valeur propre d'ordre 2. L'unique valeur propre non nulle est donc 5σ . Il existe donc un repère dans lequel $[\tilde{\sigma}] = \begin{bmatrix} 5\sigma & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 \end{bmatrix}$

2.4.1

En traction simple de valeur σ , la contrainte tangentielle maximale vaut $\sigma/2$. Vrai ou faux? Indiquer l'orientation de la facette pour laquelle la contrainte tangentielle est maximale.

Ces résultats peuvent se retrouver rapidement en introduisant le repère (\bar{n}, \bar{m}) constitué de la normale à la facette considérée et d'une direction tangentielle : $\bar{n} = \cos \theta \bar{n}_1 - \sin \theta \bar{n}_2$, $\bar{m} = -\sin \theta \bar{n}_1 + \cos \theta \bar{n}_2$ où θ désigne l'angle que fait le vecteur-contrainte \bar{t} avec la normale \bar{n} . Le tenseur des contraintes de traction simple s'écrit : $\tilde{\sigma} = \sigma \bar{n}_1 \otimes \bar{n}_1$. La contrainte normale et la contrainte tangentielle sont alors : $\sigma_n = \bar{t} \cdot \bar{n} = \bar{n} \cdot \tilde{\sigma} \cdot \bar{n} = \sigma (\bar{n}_1 \cdot \bar{n})^2 = \sigma \cos^2 \theta$ et $\tau = \bar{t} \cdot \bar{m} = \bar{m} \cdot \tilde{\sigma} \cdot \bar{n} = \sigma \bar{n}_1 \cdot \bar{n} \cdot \bar{m}_1 = \sigma \bar{n}_1 \cdot \bar{n} \cdot \bar{m}_1 = -\sigma \sin \theta \cos \theta = -\frac{\sigma}{2} \sin 2\theta$



La construction de Mohr pour la traction simple répond à la question : la contrainte normale maximale est σ et la contrainte tangentielle maximale est $\sigma/2$. Cette dernière est atteinte pour les facettes orientées à $\pm 45^\circ$ par rapport à la direction de traction noté \bar{n}_1 sur le dessin ci-dessus puisqu'il s'agit de la direction principale associée à la contrainte principale maximale.